

Rémy LEVEAU

Esquisse d'un changement politique au Maghreb ?

Dans cet article, Rémy Leveau s'interroge sur l'éventualité d'un changement politique au Maghreb. Alors que deux événements importants ont récemment modifié le paysage politique maghrébin (l'accession d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence algérienne en avril 1999 et la mort du roi Hassan II du Maroc le 23 juillet 1999), il convient d'évoquer les différents facteurs, intérieurs et extérieurs, du changement et ses manifestations possibles. Pour l'auteur, si la tendance générale est à l'ouverture économique et/ou à la libéralisation politique, tout dépendra de la réélaboration d'un consensus politique entre les différentes élites (élites politiques modernisatrices, élites militaires et contre-élites islamistes). Tel est le défi que doivent relever les nouveaux leaders arrivés au pouvoir en 1999.

Politique étrangère

Deux événements majeurs ont créé, en 1999, indépendamment l'un de l'autre, un changement de perspectives dans les rapports entre les pays du Maghreb et dans leur perception à l'extérieur ; d'un côté, l'installation à la présidence de la république algérienne d'Abdelaziz Bouteflika ; de l'autre, la mort, après un règne de 38 ans, d'Hassan II. Ces changements de dirigeants sont loin d'avoir entraîné toutes les conséquences qu'implique leur dynamique interne et externe. D'emblée, ils font apparaître la stabilité tunisienne comme une sorte de sclérose.

Il est difficile par ailleurs de prédire si leur interaction se traduira, comme les principaux protagonistes semblent le souhaiter, par une baisse de tension à l'intérieur de l'ensemble maghrébin. Il en ira tout autrement si la dynamique non maîtrisée des nationalismes est encore aussi nécessaire que par le passé à la logique de constructions nationales qui ont réussi à créer des États faits sur les décombres du

système colonial. Cela dépendra beaucoup de la façon de gérer les rapports entre islamistes et militaires qui constituent encore le champ de forces fondamental des systèmes politiques de ces pays.

Les facteurs du changement

Au-delà de ces schémas classiques dans l'aire culturelle arabo-musulmane, ces oppositions expriment des tensions en profondeur, des rivalités entre élites et contre-élites, accompagnant des changements économiques et sociaux qui ont du mal à se traduire en compromis politiques durables. Or, les facteurs imprévisibles (mort du roi, hausse des prix du baril jusqu'à 30 dollars) ne sont pas maîtrisés par les dirigeants. Ceux-ci peuvent les anticiper, mais doivent le plus souvent s'adapter, avec le risque de subir des bouleversements de rapports clientélistes qui correspondaient à un certain type d'équilibres.

La mort du roi était un événement à la fois prévisible et incertain ; les élites politiques marocaines avaient réagi au risque de succession hasardeuse en favorisant la constitution d'un gouvernement d'alternance après les élections de novembre 1997 à des conditions refusées en 1993 et 1996. Mais l'intégration de la gauche au pouvoir laisse le champ libre aux islamistes pour représenter seuls l'opposition. La monarchie semble mal armée et hésitante face à des demandes et des critiques qui peuvent avoir un écho dans une large fraction de la société et hypothéquer toute ouverture démocratique ultérieure. Le compromis politique passé entre le souverain et les partis, qui représentent la classe moyenne urbaine, céderait alors la place à un affrontement entre islamistes et militaires qui marginaliserait la monarchie. Ces hypothèses nous ramènent au cas algérien où des élites militaires, qui l'ont emporté largement sur les islamistes, n'arrivent pas ou ne cherchent pas, du fait de leurs divergences, à trouver les solutions politiques qui leur permettraient de sortir du conflit. Vu sous un autre angle, on pourrait être amené à avancer que la persistance d'un conflit de basse intensité leur fournit les moyens politiques de maintenir un contrôle autoritaire sur la société, alors que la hausse du prix du baril leur procure des ressources économiques qui les dispensent de toute forme d'ouverture négociée et les protègent contre les intrusions d'une conditionnalité politique extérieure à un moment où ils privilégient l'ouverture économique. Cette opportunité permet en effet d'en-

visager une politique de privatisation active, allant jusqu'à l'ouverture du capital de la Sonatrach à des partenaires étrangers pour assurer l'apport de capitaux et de technologie nécessaires au maintien durable de la rente pétrolière et gazière à un niveau suffisant. En faisant ces choix, l'Algérie se place d'emblée dans une perspective d'insertion dans une économie mondialisée où ses principaux partenaires sont les États-Unis, l'Europe ne jouant qu'un rôle complémentaire. Elle acquiert ainsi plus d'autonomie que ses voisins maghrébins qui restent avant tout rattachés par de multiples liens économiques et culturels à un espace euroméditerranéen pouvant donner prise à une conditionnalité politique. Mais cette pression sur la société algérienne, aujourd'hui au-delà du raisonnable, pourrait remettre en cause le consensus entre les détenteurs de la force et les élites civiles.

Le cas tunisien n'échappe pas à cette logique et l'opposition entre un système répressif (essentiellement policier) et les islamistes constitue là aussi l'axe central du régime. Les exemples algérien et libyen, ainsi que la gestion des contraintes de proximité l'ont amené, au début des années 90, à durcir ce rapport et à domestiquer une classe moyenne urbaine effrayée par son environnement proche.

Une répartition assez large de la prospérité assurée par une économie combinant divers types de ressources a contribué à stabiliser la situation et à calmer les attentes d'une société civile qui, par le passé, s'était montrée beaucoup moins tolérante avec l'autoritarisme d'Habib Bourguiba. À moins d'un bouleversement interne imprévisible, le changement risque de se produire en Tunisie en fonction d'une évolution externe, plusieurs facteurs pouvant jouer. Le premier serait le contrecoup d'une libéralisation en Algérie, constituant en quelque sorte l'effet inverse des années 1988-1990 qui avaient conduit le régime tunisien à durcir ses rapports avec les islamistes pour se protéger de la contagion. Le second pourrait être constitué par un changement des rapports économiques entraînés par une ouverture mal maîtrisée de l'économie tunisienne dans le cadre du processus de Barcelone. Le dernier facteur, déjà à l'œuvre, pourrait venir d'un questionnement externe de l'autoritarisme du régime et de son non-respect des droits de l'homme. La tolérance dont il a bénéficié tant aux États-Unis qu'en Europe serait remise en cause, et cette relation critique pourrait se traduire par des pertes de ressources et de légitimité.

La mort d'Habib Bourguiba début avril 2000 a mis en évidence les tensions internes et les limites du système. Une gestion mesquine des funérailles, que Zine el Abidine Ben Ali n'arrive pas vraiment à détourner de façon convaincante à son profit, accroît le malaise, la nostalgie et les frustrations. À l'extérieur, la complicité risque de se faire plus rare et la rentrée en scène du colonel Khadafi au sommet euro-africain du Caire début avril change la donne sur le plan régional. Avec plus de 9 milliards de dollars de rente pétrolière, celui-ci va vouloir utiliser ces moyens pour jouer à nouveau un rôle à l'échelle du continent. Il se situe alors en opposition avec une Tunisie qui aspire seulement au rôle de bon élève tant du FMI que du processus de Barcelone. La logique de ses choix va donc s'en trouver remise en cause à un moment où les soutiens extérieurs peuvent lui faire défaut.

On peut ainsi voir divers facteurs de changement à l'œuvre au Maghreb, leur combinaison entraînant des effets d'ouverture économique et/ou de libéralisation politique sans que la relation entre les deux soit déterminante. Dans l'immédiat, des compromis entre élites sont plus facilement réalisables pour engager une politique de privatisation et démanteler les États plutôt que de les démocratiser. À terme cependant, le deuxième volet semble inévitable compte tenu de l'évolution des sociétés.

Perspective de nouveaux compromis entre les élites ?

Quel sens peut-on donner aux changements et aux recompositions survenus au Maghreb ? Les interpréter uniquement dans le court terme de l'année écoulée peut être trompeur et sans doute décevant.

Il conviendrait pour le moins d'intégrer au raisonnement les événements majeurs de la dernière décennie pour situer l'action des nouveaux dirigeants. Vont-ils incarner ou tenter d'influencer les conflits entre les élites qui constituent encore l'essentiel du fonctionnement des systèmes politiques maghrébins ? Si le risque de les voir tomber sous la coupe de l'islam radical s'estompe, on peut estimer que le débat sur l'islam va rester longtemps encore au cœur du processus de légitimation du pouvoir, de construction nationale et même de régulation de la société civile. Il ne constituera certes pas toujours la variable dominante des compromis et des pactes qui continueront à

s'élaborer pour inclure de nouveaux acteurs issus d'une classe moyenne en expansion du fait de la croissance naturelle du système éducatif et de l'urbanisation.

Mais, dans ce jeu d'influence pour le contrôle d'un accès aux ressources qui passe encore assez largement par les États, les identités à caractère régional ont plus de chances de rivaliser avec les mouvements islamistes que les regroupements qui s'effectueraient en termes de partis, de syndicats ou de classes sociales. C'est en fait l'utilisation de ces solidarités par les élites et les contre-élites qui constitue aujourd'hui le principal champ de forces du débat politique. Mais, pour des raisons différentes, la religion comme les solidarités régionales ne sont pas légitimes aux yeux d'élites modernisatrices qui pratiquent un discours de référence marqué par le nationalisme arabe ou le marxisme façonné au lendemain des indépendances.

Dans ce contexte, la tentation du rapprochement avec les élites militaires, qui peuvent partager en partie la symbolique modernisatrice et le nationalisme, paraît préférable à une intégration d'intermédiaires islamistes qui se posent en médiateurs face à une nouvelle société de masses, avec le désir d'occuper la place laissée vacante par la cooptation de la gauche. Dans un premier temps, les islamistes aspirent à un monopole du pouvoir conquis par la force ou par les urnes. Les échecs entraînés par l'affrontement avec les appareils d'État en Algérie et en Tunisie peuvent conduire aujourd'hui une large part de leurs élites à se contenter d'une participation au consensus. Mais ils ne sont pas pour autant prêts à s'en remettre à l'arbitraire des pouvoirs en place et à la précarité de compromis dont ils ont éprouvé le caractère éphémère au cours des multiples discussions qui ont accompagné les conflits avec le pouvoir qu'ils connaissent depuis les années 80.

On peut faire l'hypothèse que les islamistes sont aujourd'hui, dans les trois pays du Maghreb, des mouvements sociaux à la recherche d'une institutionnalisation. Celle-ci limiterait normalement leur capacité de mobilisation et leurs chances d'aboutir à une conquête totale du pouvoir. Mais, en contrepartie, elle pourrait leur assurer un rôle dans l'intégration de la population urbaine défavorisée, des nouvelles classes dangereuses qui effraient tant les bourgeoisies d'État qui ont accédé au pouvoir au lendemain des indépendances.

Elle aurait pour objectif de les faire échapper à l'arbitraire dans un jeu politique concurrentiel où on leur reconnaîtrait un rôle fondamental à condition qu'ils acceptent de légitimer en retour l'existence des despotismes éclairés. Cette sorte de sagesse peut être la conséquence des affrontements de la dernière décennie, le sentiment qu'aucune révolution religieuse n'a réussi à l'emporter, à commencer par la révolution iranienne.

Elle a pu aussi être influencée indirectement par l'effondrement du système soviétique et la prise de conscience de l'association inévitable à un marché mondial où l'on doit être accepté en fonction des règles et contraintes que l'on respecte. Cela n'empêchera pas les dérives du discours millénariste qui coexisteront avec le respect des règles, bien loin des pratiques du tiers-mondisme ou du non-alignement et des nationalisations de Mossadegh, de Nasser ou de Boumédiène.

Dans cette perspective de recherche d'un compromis démocratique auquel les élites des mouvements islamistes rêvent aujourd'hui de s'associer, l'Algérie est peut-être le pays-clef. Les élites militaires y sont plus que dans les pays voisins à la recherche de relais qui leur permettraient de conserver le contrôle effectif du pouvoir sans avoir à assumer encore longtemps la gestion du conflit au prix d'une destruction de la société. Sont-elles pour autant prêtes à payer le prix d'une intégration partielle des cadres islamistes qui serait la contrepartie d'une répression de moindre intensité ?

L'islamisation de la société par l'État y est déjà assez avancée pour que le coût collectif puisse en paraître acceptable. Le régime tunisien s'est borné à prolonger le modèle bourguibien en s'appuyant sur un appareil répressif d'État qui opérait avec la complicité des militaires dans les phases essentielles. Mais la domestication volontaire de la classe moyenne y est assurée essentiellement par le biais de l'économie. Les changements peuvent provenir en partie de l'extérieur, mais aussi d'une évolution interne faisant apparaître l'autoritarisme comme une contrainte inacceptable et inutile.

Le cas marocain avait pu jusqu'alors constituer une exception due largement au savoir-faire d'Hassan II et de son gouvernement plus qu'au caractère religieux du régime monarchique. L'arrivée au pouvoir de Mohamed VI consolide l'institution monarchique mais lui fait perdre

en même temps le poids propre qu'un souverain expérimenté pouvait lui assurer. Elle peut encore vivre un certain temps sur cet acquis sans pour autant savoir arbitrer les tensions qui peuvent renaître de l'entrée des islamistes dans un champ politique laissé à l'abandon. Mais la montée en puissance de responsables militaires, sollicités au départ pour démanteler le système de pouvoir hérité du roi défunt, risque de compromettre la capacité d'arbitrage de la monarchie. Leur mobilisation aura un prix sur le plan intérieur si le pays renoue avec la tradition des émeutes urbaines. Ils ne seront guère prêts à faciliter la solution du conflit du Sahara occidental que l'Algérie, en retour, conserve comme moyen de pression sur un régime marocain moins assuré de sa capacité à le gérer à un moindre coût.

Il reste que l'on ne peut envisager l'ouverture démocratique au Maghreb aujourd'hui sans prendre en compte la place que les islamistes vont y tenir. Les exclure condamne à la violence et à une perversion autoritaire des règles du jeu qui place les militaires et/ou les forces de répression dans une position d'arbitrage avec le soutien passif et apeuré d'une large part de la classe moyenne urbaine et un consensus international large.

Si l'on veut éviter les contrecoups autoritaires en réaction à une progression de l'influence islamiste dans l'électorat, il convient de passer des pactes ouverts ou tacites avec les contre-élites des mouvements islamistes pour fixer des règles du jeu qui n'aboutiraient pas à l'élimination définitive d'un des partenaires, qu'il s'agisse de ceux qui contrôlent la violence, de ceux qui peuvent assurer de diverses façons la légitimation du pouvoir (ou l'inverse) et des élites modernisatrices de l'appareil d'État ou du secteur privé en charge du fonctionnement de l'économie et de l'équilibre social. Cela suppose qu'il existe entre élites et contre-élites suffisamment de valeurs communes et d'intérêts. Aucun des acteurs ne remet en cause actuellement le cadre étatique ni les principes de base d'une ouverture économique. L'héritage du nationalisme arabe peut être recyclé différemment pour formuler un nouveau discours unitaire laissant sa place à un islam d'État. Les rivalités entre nations voisines serviront encore à consolider de l'extérieur des compromis débouchant sur certaines formes d'ouvertures libérales comme le montre de façon imparfaite l'évolution du Maroc d'Hassan II au cours de la dernière décennie. L'exemple montre

qu'une certaine habileté technique, y compris sur le plan électoral, peut faire partie du jeu si les acteurs en acceptent les principes, au moins comme étape vers une forme plus grande d'ouverture. À l'inverse, l'exemple d'un compromis mal géré est fourni par les élections algériennes de décembre 1991 entraînant une victoire démesurée du FIS et une intervention militaire.

Ces expériences ont doté les divers partenaires d'un stock de peurs et de représentations qu'ils peuvent continuer à gérer en légitimant un statu quo de plus en plus marginalisant pour leur pays sur les plans régional ou mondial, ou à l'inverse, avec le souci de dépasser les blocages. Sur ce point, les facteurs extérieurs, la sortie des partenariats bilatéraux marqués par les héritages post-coloniaux, la prise en compte des organisations régionales et internationales (Union européenne (UE), Fonds monétaire international (FMI), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Organisation des Nations unies (ONU), organisations non gouvernementales diverses) aboutissent à un changement de donne par rapport aux situations qui ont déterminé en 1994-1995 un certain consensus sur un coup d'arrêt porté à l'islamisme radical et l'octroi de rentes stratégiques diverses aux gouvernements qui s'engagent alors dans cette voie. On ne peut s'attendre au renversement de cette tendance, mais plutôt à son inflexion.

L'évolution au niveau régional du champ de forces internationales a aussi abouti à introduire progressivement les États-Unis comme acteurs et arbitres. Il n'en résultera pas automatiquement une plus grande ouverture dans la mesure où l'engagement américain reste marginal. Mais ce fait peut justifier la remise en cause des formes excessives d'autoritarisme et de clientélisme. Le problème se pose au moment où la Libye sort de son isolement et se retrouve au cœur des nouveaux enjeux pétroliers liés à la réouverture de la prospection aux intérêts internationaux. La Tunisie de Zine el Abidine Ben Ali pourrait aussi faire les frais de cette réévaluation américaine des soutiens et des rentes stratégiques, son traitement pouvant servir d'exemple aux autres partenaires.

Dans cette perspective, le Maghreb aurait plus de chances d'obtenir un meilleur traitement s'il réussissait à réduire ses conflits internes et à rester uni – une implication moindre qu'au Moyen-Orient ou dans les Balkans dans les conflits régionaux qui peuvent embraser la planète ne

milite pas pour l'attribution de rentes stratégiques du type de celles que l'Égypte a obtenues dans la longue durée par sa participation aux accords de Camp David.

Le Maghreb n'a pas encore réussi à mobiliser les solidarités qui découlent d'une population de migrants largement installée en Europe occidentale. Il faudrait pour cela qu'il s'engage dans une évolution qui n'entre pas en contradiction avec les représentations et les stratégies propres de cette immigration dans ses rapports avec l'espace européen. Conçu comme un ensemble régional ouvert, celui-ci est notamment susceptible de réviser ses positions de fermeture dans le domaine migratoire. Un tel changement apporterait aux jeunes à la fois de l'espoir et des ressources, mais l'évolution risque encore, de part et d'autre de la Méditerranée, d'être marquée par les héritages bilatéraux conflictuels.

Dans l'espace méditerranéen, le Maghreb n'est pas le mieux placé pour mobiliser les ressources qui pourraient aider à sa modernisation. Il n'a pas vocation à rejoindre l'Union européenne, comme une Turquie valorisée par son rapprochement avec la Grèce ou son rôle stabilisateur dans les Balkans. Les plus fortes rentes stratégiques seront par ailleurs captées par les pays impliqués directement ou indirectement dans la sortie du conflit israélo-arabe. Il lui reste une certaine capacité à faire fonctionner des États relativement viables, à gérer des conflits internes et externes d'importance moyenne et à mobiliser des solidarités extérieures qui miseraient plus sur les liens avec l'immigration en Europe que sur la diabolisation de l'islamisme radical et l'exploitation des craintes qu'il engendre. Les nouveaux leaders arrivés au pouvoir en 1999 sauront-ils stabiliser leurs pays et reconstruire un ordre régional qui renforcerait leur capacité de négociation comparée à celle des autres ensembles méditerranéens ? S'ils n'y parviennent pas dans un délai raisonnable, la situation du Maghreb risque d'être aussi désespérante que celle de maints pays de l'Afrique de l'Ouest.